



DIEC/22-923-1659 du 28/03/2022

AVIS DE RECRUTEMENT : ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SANS CONCOURS 1ERE CLASSE

Référence : Article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme TESSIER - Tel : 04 42 91 72 07 - Mme CARRIERE - Tel : 04 42 91 72 21 - Fax : 04 42 38 73 45

Recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation sans concours :

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'Éducation nationale, des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et dans l'attente de la parution de l'arrêté autorisant au titre de l'année 2022 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et fixant le nombre de postes offerts à ces concours, est ouvert au titre de l'année 2022 dans l'académie d'Aix Marseille **un recrutement sans concours dans le corps d'adjoints techniques de recherche et de formation :**

Branche d'Activité Professionnelle G – emploi type : Opérateur logistique

3 postes à pourvoir

Les postes sont à pourvoir dans les établissements suivants :

1 au Rectorat d'Aix-Marseille (fiche1)- Aix-en-Provence

2 à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) 04 (fiche 2 et fiche 3) (un poste logé et un poste non logé) à Digne-les bains.

Dossiers de candidature et modalités du recrutement sans concours :

Les candidats doivent constituer un dossier de candidature comprenant :

- . L'intitulé du poste pour lequel ils postulent (rectorat – DSDEN 04 logé – DSDEN 04 non logé)
- . Une lettre de motivation,
- . Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés
- . La copie recto/verso de la carte d'identité

Les dossiers de candidature doivent être adressés en recommandé simple, à l'attention de Madame Nathalie CARRIERE, à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie d'Aix Marseille
DIEC 3.04- bureau 328
à l'attention de Nathalie CARRIERE
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 01

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée **au 15 avril 2022 avant minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

La nomination est prévue le **1er septembre 2022**, elle est subordonnée à un examen médical d'aptitude physique.

Le recteur de l'académie arrête la composition de la commission de sélection chargée d'examiner les dossiers des candidats régulièrement inscrits.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats retenus pour l'audition par le jury.

Seuls les candidats retenus par la commission de sélection recevront une convocation à l'entretien.

Les entretiens des candidats retenus se dérouleront en mai / juin 2022.

L'audition consiste en un entretien portant sur les motivations du candidat, sa formation et, le cas échéant, sa formation professionnelle antérieure, afin d'apprécier les aptitudes du candidat à occuper l'emploi à pourvoir et sa capacité d'adaptation professionnelle.

La durée de l'entretien est fixée à 20 minutes.

A l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Conditions d'accès :

Pour être autorisés à se présenter au recrutement sans concours, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant droit et obligations des fonctionnaires (loi n° 83-634 du 13 juillet 1983), c'est-à-dire :

Soit posséder la nationalité française et :

- jouir de leurs droits civiques,
- ne pas avoir au bulletin n°2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

La nomination est subordonnée à un examen médical dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de la fonction publique.

Soit posséder la nationalité d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France et satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique (décret n°2003-20 du 6 janvier 2003).

AUCUNE DÉROGATION AUX CONDITIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSUS NE SERA ACCORDÉE.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

Fiche 1

COMMIS DE CUISINE ET RESTAURATION

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du chef de cuisine, participe à l'élaboration et à la présentation des plats ou prestations à servir en restauration collective. Il assure l'entretien des matériels et des locaux.

POSITIONNEMENT DU POSTE DANS L'ORGANISATION

Division de la logistique au rectorat d'Aix-Marseille

MISSIONS DU POSTE

- Réaliser les préparations selon les indications fournies et réaliser les travaux préparatoires : épluchage légumes ou préparation des entrées ou des desserts
- Appliquer les procédures concernant la chaîne de distribution et la distribution des produits (liaison froide et chaude).
- Entretien des matériels et des locaux de la cuisine.
- Appliquer les procédures en matière d'hygiène alimentaire et culinaire ainsi que les normes de sécurité en vigueur.
- Assurer le suivi qualitatif et la traçabilité de sa production.
- Assurer l'accueil et le service.

Contraintes du poste :

- Des horaires spécifiques
- Pour répondre à des demandes ponctuelles, une disponibilité peut être demandée occasionnellement

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES

- Appliquer strictement les règles d'hygiène et sécurité.
- Intégrer petit à petit les différentes techniques de production culinaire.
- Prendre en compte l'enchaînement logique des tâches.
- Réaliser ses activités dans les temps et au moment imparti.
- Connaissance des produits alimentaires.
- Connaissance des procédures de traçabilité
- Techniques de stockage, de conservation et de conditionnement alimentaire (connaissance générale).

COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET COMPORTEMENTALES

- Savoir respecter les consignes données et être rigoureux
- Faire preuve de curiosité
- S'adapter aux fluctuations de l'activité.
- Savoir travailler en équipe.
- Être autonome et réactif

Fiche 2

LOGISTIQUE IMMOBILIÈRE, TECHNIQUE ET SERVICES

CHARGÉ DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

(Poste logé – Digne-les-Bains – Temps plein)

Assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau des bâtiments, des espaces verts, des infrastructures et du matériel.

SPÉCIALITES

- Nettoyage et entretien des locaux (ménage), petits travaux de maintenance des infrastructures, entretien des espaces verts

CORRESPONDANCE AVEC LE REME

- Ouvrier de maintenance, chargé de maintenance et d'entretien

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assurer les opérations d'entretien courant du matériel, des bâtiments et de ses abords
- Assurer les premières interventions, le dépannage et les réparations
- Assurer les petits travaux de rénovation, de mise en conformité, d'amélioration, d'embellissement
- Gérer l'évacuation des déchets selon les règles du tri sélectif
- Suivre l'état des stocks en matériel et produits

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes éventuelles, notamment en dehors des jours et horaires de service
- Horaires décalés
- Jours de congés en fonction des impératifs liés à la continuité du service (complémentarité avec le second agent).
- Ouverture / fermeture des portes
- Déplacement ponctuel de mobilier

COMPÉTENCES PRINCIPALES

CONNAISSANCES

- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Ergonomie du poste de travail, gestes et postures
- Connaissance des techniques du domaine
- Règles du tri sélectif

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

- Appliquer les techniques du domaine
- Evaluer et hiérarchiser des besoins
- Structurer son travail
- Travailler en équipe
- Assurer l'entretien courant des outils et de l'environnement de travail (chaudière, éclairage)
- Etablir un diagnostic
- Maîtrise des outils de nettoyage et d'entretien
- Accompagnement des prestataires de services (monte-charge, extincteurs, chaudière...)
- Engagement à acquérir l'habilitation électrique de niveau 1

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Capacité d'adaptation et d'initiative
- Rigueur / fiabilité
- Aptitude à rendre compte

Fiche 3

LOGISTIQUE IMMOBILIÈRE, TECHNIQUE ET SERVICES

CHARGÉ DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

(Poste non logé – Digne-les-Bains – Temps plein)

Assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau des bâtiments, des espaces verts, des infrastructures et du matériel.

SPÉCIALITES

- Nettoyage et entretien des locaux (ménage), petits travaux de maintenance des infrastructures, entretien des espaces verts

CORRESPONDANCE AVEC LE REME

- Ouvrier de maintenance, chargé de maintenance et d'entretien

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assurer les opérations d'entretien courant du matériel, des bâtiments et de ses abords
- Assurer les premières interventions, le dépannage et les réparations
- Assurer les petits travaux de rénovation, de mise en conformité, d'amélioration, d'embellissement
- Gérer l'évacuation des déchets selon les règles du tri sélectif
- Suivre l'état des stocks en matériel et produits

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes éventuelles
- Horaires décalés
- Jours de congés en fonction des impératifs liés à la continuité du service (complémentarité avec le second agent).
- Ouverture / fermeture des portes
- Déplacement ponctuel de mobilier

COMPÉTENCES PRINCIPALES

CONNAISSANCES

- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Ergonomie du poste de travail, gestes et postures
- Connaissance des techniques du domaine
- Règles du tri sélectif

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

- Appliquer les techniques du domaine
- Evaluer et hiérarchiser des besoins
- Structurer son travail
- Travailler en équipe
- Assurer l'entretien courant des outils et de l'environnement de travail (chaudière, éclairage)
- Etablir un diagnostic
- Maîtrise des outils de nettoyage et d'entretien
- Accompagnement des prestataires de services (monte-charge, extincteurs, chaudière...)
- Engagement à acquérir l'habilitation électrique de niveau 1

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Capacité d'adaptation et d'initiative
- Rigueur / fiabilité
- Aptitude à rendre compte